

## DEC190567IN2P3

Décision portant nomination de Mme Ursula Bassler en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Ursula Bassler, directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le domaine de la parité et du rayonnement scientifique.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2019

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

